



Le Plancher des Chèvres

Le Parc naturel régional du Verdon et l'association le plancher des chèvres

APPEL A CANDIDATURE RESIDENCE

AUTEUR.TRICE

et actions de médiation à destination des collégiens, écoles et
habitants

Printemps 2023

Contact / Renseignements

Audrey Zorzan, chargée de mission culture
Parc naturel régional du Verdon
04 92 74 68 00
azorzan@parcduverdon.fr

Romain Chaffard, administrateur
Association le Plancher des chèvres
06 79 66 80 06
asso.plancherdeschevres@gmail.com



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le porteur de projet

Le Parc naturel régional du Verdon

Un parc naturel régional est un territoire rural fragile aux patrimoines remarquables, qui s'organise autour d'un projet commun pour assurer durablement sa protection, sa gestion et son développement économique, social et culturel. Les acteurs du territoire s'engagent donc à trouver un équilibre entre le développement économique et social et la protection de l'environnement. Cet engagement se traduit par une Charte signée pour le Parc naturel régional du Verdon par 46 communes, 2 départements (Alpes-de-Haute-Provence et Var) et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Situé à cheval sur le Verdon, pour moitié dans les Alpes de haute Provence et pour moitié dans le Var, ce Parc naturel régional emprunte son nom à cette rivière qui s'est taillé un passage spectaculaire au travers des masses rocheuses des Préalpes. Prenant exemple sur la rivière, l'homme a, depuis la préhistoire, façonné les paysages d'une terre difficile. Cet immense travail, inventif et constamment renouvelé, de la nature et des hommes, ainsi que le mariage des influences alpines et méditerranéennes, extrêmement prolifique pour la flore et la faune, font aujourd'hui la richesse remarquable et reconnue d'un territoire qui n'est pas une terre sauvage et encore moins un parc d'attraction.

Le plancher des chèvres

Créé en 2007 pour promouvoir et développer le secteur culturel sur le territoire du Haut-Var et du Verdon, "Le Plancher des Chèvres" est depuis l'un des acteurs culturels incontournables par le nombre de ses propositions et la fréquentation qu'il engendre. Plusieurs rendez-vous principalement tournés autour du spectacle vivant rythment l'année et visent à générer et entretenir du lien social : les théâtres à domicile de l'hiver et l'automne, le mini Boun'estival, le Boun'estival.

Plus d'infos : www.parcduverdon.fr et <http://leplancherdeschevres.fr>

Le contexte de la résidence

Cette résidence s'inscrit dans le cadre d'un Contrat territoire lecture porté conjointement par deux structures, l'association Le Plancher des chèvres et le Parc naturel régional du Verdon et signée avec le DRAC Provence Alpes Côte d'Azur. Pour plus de cohérence territoriale, la DRAC a également souhaité associer les deux Médiathèques départementales des Alpes-de-Haute-Provence et du Var.

Les objectifs fixés par ce contrat sont :

- Développer l'offre culturelle autour du livre et de la lecture notamment sur les zones qui en sont peu pourvues et des publics peu touchés mais potentiellement intéressés. Renforcer l'idée de relocaliser l'offre culturelle.
- Soutenir les initiatives locales (événements, démarches éducatives, etc.) plutôt que de créer de nouveaux rendez-vous et ainsi renforcer la dynamique culturelle pour les arrivants et habitants.
- Créer des liens entre des initiatives privées, associatives et publiques. Faire émerger un potentiel autour du livre et de la lecture et faire en sorte que les collectivités en prennent conscience.
- Investir l'espace public et le hors les murs.
- Créer des envies autour du livre et de la lecture pour les citoyens dans la perspective de redonner une place aux structures culturelles comme les médiathèques et les librairies.
- Toucher les jeunes et les habitants sans distinction.
- Permettre à un.e auteur.e/illustrateur.trice ou auteur.trice jeunesse de BD de travailler à sa propre création

De manière globale l'ambition est d'orienter le projet autour de la résidence et la médiation culturelle.

Pour 2022 – 2023, notre souhait est de **questionner le thème « imaginer la société demain »**. Deux villages seront ciblés et situés dans le haut-Var : **Aups et Tourtour**

En complément de ce projet de résidence le Parc et l'association accueilleront **le collectif du Détachement International du Muerto Coco la semaine précédant la restitution finale du projet**. Ils interviendront en médiathèque d'Aups, à l'école de Tourtour et au collège d'Aups. Nous favoriserons les liens avec l'auteur-riche pour imaginer des ponts entre la résidence et médiations (à discuter ensemble en amont du démarrage). Plus d'infos : <https://muertococo.jimdofree.com>

L'objet de la résidence

Le projet de résidence d'artiste.s , qui sera porté par le Parc et co-animé avec l'association le plancher des chèvres, vise :

- l'accueil d'artiste.s de création(s) artistique(s) avec un auteur-riche pour **le développement d'un projet de création** questionnant **le thème « imaginer la société demain »** ;
- **la mise en place d'actions de médiation** avec l'auteur-riche, qui permettront aux publics d'approcher le processus de création en cours. Les publics seront les jeunes (cadre scolaire) et les habitants.

Les modalités

La résidence se déroulera du entre le 2 janvier et le 15 avril 2023, dans les conditions suivantes : résidence de 6 semaines, fractionnées en deux maximum. Elle sera organisée comme suit :

- 70% du temps de la résidence sera consacré à la création (environ 4 semaines) ;
- 30% du temps de la résidence sera consacré aux actions de médiation en lien avec la création (environ 2 semaines qui se dérouleront en majorité sur la semaine avant la fête du livre et pour la fête du livre et incluent les déplacements).

L'auteur-riche proposera une organisation de son projet de résidence, entre la création et la médiation. Cependant quelques éléments sont à prendre en compte :

- le lancement du projet se déroulera à Aups avec la Librairie Caractères Libres et la médiathèque communale avec une rencontre publique (faire une proposition) au démarrage de la résidence.
- les actions de médiation se feront en direction du collège d'Aups et dans l'école de Tourtour principalement mais également auprès des habitants.familles au sein de la médiathèque d'Aups.
- Une ou des interventions sont prévues lors des actions de médiation avec le collectif du Détachement International du Muerto Coco et sera à imaginer avec eux. La première intervention est à prévoir à Aups, la semaine précédant la fête du livre.
- Un temps de restitution est prévu pour le travail de création et des actions de médiation. Elles auront lieu à l'occasion de l'événement de la fête du livre à Aups.
- il nous semble important de pouvoir communiquer sur des étapes de travail au fil de la résidence. Plusieurs pistes sont imaginées : rencontres avec les habitants sur Aups avec le collège, la librairie et la médiathèque ; écriture d'un journal de résidence avec photos pour alimenter la page Facebook du Parc et de l'association. L'auteur-riche peut soumettre des idées.
- à l'occasion de cette résidence il serait intéressant que l'auteur-riche puisse accéder à des ressources documentaires, et rencontre des personnes : élus, habitants, sociologue, agent du Parc en charge de la transition, etc. pour nourrir ses réflexions. En effet le Parc et l'association souhaitent inviter l'artiste à questionner le thème « imaginer la société demain ».

A minima, en amont du projet, en janvier 2023, une réunion physique sera organisée à Moustiers-Sainte-Marie (maison du Parc) pour affiner les propositions de médiation et établir conjointement le calendrier de la résidence.

L'auteur-riche devra loger sur le territoire durant sa résidence.

Les conditions

Le Parc naturel régional du Verdon prendra à sa charge :

- Le logement pendant le temps de son/ses séjours.
- Les frais de déplacement domicile / lieu de résidence et médiation (maximum 2)
- Une bourse d'aide à la création de 3 000 €
- Les frais de déplacement sur le territoire en lien avec les actions de médiation. L'auteur-riche devra être autonome dans

ses déplacements et disposer d'un véhicule personnel. Pour information : Aups – Tourtour = 14 min / 10 km

- Le matériel destiné aux actions artistiques et culturelles.

L'auteur-riche aura à sa charge :

- Frais de déplacement personnels ;
- Repas ;
- Le matériel destiné à la création ;
- Ses éventuelles communications.

En cas de publication de ses travaux, l'auteur-riche devra mentionner le cadre et les financeurs de la résidence.

Le dossier de candidature

Les candidatures sont ouvertes aux **auteurs-rices**.

Le dossier comprendra :

- 1 biographie (1 page max) incluant les modalités de déplacement à disposition
- 1 bibliographie ou références des projets déjà menés
- 1 note d'intention sur le projet de résidence (5 pages max.) qui comprendra nécessairement 5 rubriques :
 - 1) Présentation du projet de création ;
 - 2) Descriptif des actions de médiation envisagées. Pour chacune d'elles : contenu / public / durée / matériel ;
 - 3) Descriptif du projet de rendu, de restitution et éventuelles étapes de travail envisagées, du lien avec le dispositif du Muerto Coco ;
 - 4) Estimation du coût du matériel destiné aux actions de médiation ;
 - 5) Calendrier prévisionnel sur la base des attentes exprimées ci-dessus.

Le dossier est à envoyer uniquement par courriel ou transfert de fichiers (wetransfer.com ou équivalent) à :
azorzan@parcduverdon.fr et à asso.plancherdeschevres@gmail.com

La date limite de réception des candidatures est fixée au **31 octobre 2022**

Les projets seront validés par un jury composé du Parc naturel régional du Verdon, de l'association Le Plancher des chèvres, et auquel seront invités la DRAC, la médiathèque du Var et une structure locale (médiathèque ou librairie ou collège ou écoles) réunion du jury le 14 novembre 2022.

L'annonce du candidat retenu se fera en décembre 2022 pour un démarrage en janvier 2023 (et une réunion de préparation en janvier 2023).